



Championnat Régional Scratch TAE Arcs à Poulies et finale de DRE Périgny 30 juin 2019

Conditions de participation au championnat régional :

Inscription individuelle : seuls les archers ayant participé à au moins 3 concours TAE "International" durant la saison en cours pourront s'inscrire pour le championnat régional scratch.

Inscription par une équipe qualifiée pour la finale de DRE : seuls les archers apparaissant au classement national TAE "International" scratch durant la saison en cours pourront être inscrits.

Les archers des équipes devront avoir 2 scores au classement national TAE scratch pour accéder à la finale individuel.

La sélection des inscrits sera réalisée en fonction des quotas de places disponibles par catégorie (voir ci-dessous) et du classement régional

Dernier week-end qualificatif : **15 et 16 juin 2019**

Ouverture des inscriptions individuelles à faire en ligne via le site du comité régional à partir du **01 avril 2019**

Date limite d'inscription : le **17 juin 2019**

Les archers des équipes qualifiées en DRE feront l'objet d'une procédure spécifique pour l'inscription à ce championnat.

Le tableau des qualifiés sera visible sur le site à partir du **21 juin 2019**

Quotas :

2019	DRE	Individuel	TOTAL
	Quota	Quota	
Scratch CO H	32	16	48
Scratch CO F	8	10	18
TOTAL	40	26	66